

(R)éveillons nos pratiques



©Cyrille Jacques et ©Atelier Thierry Roche & Associés

Programme

13h30 | Présentation de l'éco-hameau

- Présentation générale par la Ville de la Motte Servolex, l'Atelier Thierry Roche et la Société Publique Locale de la Savoie
- Ambitions environnementales, par Terre Eco

14h30 | Visite du chantier de l'éco-hameau en présence de Luc Berthoud, Maire de La Motte Servolex et les acteurs du projet

- ▶ **Focus sur les logements Terres de Laya** par l'agence Lieux FAUVES et STI ING

15h30 | Présentation et visite de l'expérimentation terres fertiles par Gonthier Entreprise Espaces verts et Terre à Terre Conseil

16h30 | Fin de l'événement

1 Eco-hameau des Granges



©Cyrille Jacques et ©Atelier Thierry Roche & Associés

Sur une ancienne carrière de 17 hectares à La Motte-Servolex, l'éco hameau des Granges se dessine. L'enjeu urbain est de taille : dans un paysage marqué par une nature d'exception, il s'agit de réparer un site cicatrice en lui redonnant sa qualité végétale. Au-delà cette problématique fondamentale, c'est une démarche de durabilité globale qui est engagée. L'exigence recherchée sur le confort et le plaisir d'habiter est renforcée par la volonté d'insuffler une plus-value sociale et collaborative à l'échelle du quartier. Le projet est finalement pensé et organisé pour veiller à la mixité sociale, favoriser le vivre ensemble et faire se rencontrer les gens au cœur d'un lieu où il fait bon vivre. C'est avec humilité qu'il cherche à atteindre ces objectifs en s'inscrivant dans ce milieu naturel. À terme, la labellisation ÉcoQuartier visée permettra d'affirmer l'exemplarité et de défendre la philosophie sous tendue à travers cet ensemble de 550 logements, qui comptera aussi du commerce et de l'activité.

Localisation : ZAC Éco Hameau des Granges - La Motte-Servolex (73 - France)

Maître d'ouvrage : Société Publique Locale de la Savoie

Maîtrise d'œuvre : Atelier Thierry Roche & Associés (architecte-urbaniste), EPODE (BET VRD), Terre Eco (AMO QEB), Atelier du Bocal (paysagiste)

Programme : Création d'un éco-hameau de 550 logements en locatif social et en accession (sociale et classique) répartis en petits collectifs, collectifs intermédiaires, individuels groupés, commerces et activités

2 Terres de Laya



©Lieux Fauves

A l'approche du lac du Bourget, sur les coteaux du massif du chat, une ancienne carrière laisse ouverte une vaste clairière au sein de la forêt. La commune de la Motte Servolex a décidé d'installer ici un écoquartier exigeant, respectueux de la biodiversité qui recolonise la friche et son milieu humide. Il s'agit véritablement d'habiter la forêt, de la préserver et de cohabiter avec ses occupants premiers : batraciens, oiseaux et petit gibier.

Le caractère exceptionnel du site naturel, au cœur de la forêt avec des vues panoramiques sur les Bauges et la Chartreuse, engage l'expression architecturale à une certaine sobriété et à une exemplarité constructive.

Le lot 6 s'implante en proue d'un ensemble de logements collectifs. L'implantation de la résidence restitue une partie du ténement privé à l'espace public de plain-pied qui dessine une placette conviviale en face de l'étang.

Pour minimiser l'emprise au sol et l'imperméabilisation, la volumétrie assume la densité verticale, et dispose trois plots en S+5 et S+8 sur un socle à double niveau qui adresse sur la placette les halls et les locaux partagés de la résidence. Le projet développe une architecture sculptée, pour capter la lumière et les vues. Il propose des logements variés, tous multiorientés et bioclimatiques. La construction mobilise les ressources renouvelables et locales avec des murs mantaux en ossature bois et des isolants biosourcés en façades.

Les surfaces du socle accueillent deux locaux commerciaux, un espace coworking, une chambre d'ami partagée, un grand local vélo équipé pour la recharge des batteries et pour les réparations. Le parking bénéficie d'un accès partiel à la lumière naturelle pour faciliter sa reversibilité si l'usage de la voiture venait à réduire.

Le parcours habitant est éclairé naturellement et encourage la mobilité piétonne.

Les terrasses du socle accueillent deux jardins commun différents : au sud un potager collectif, au pied du coteau, un patio forestier. Compost, local outils, récupération d'eaux pluviales pour l'arrosage et tonnelle d'ombrage encouragent la convivialité de voisinage.

Maître d'ouvrage : BOUYGUES IMMOBILIER

Maîtrise d'œuvre : TEKHNÊ - architecture et paysage ; TRIBU - HQE ; RECIPRO-CITE - AMU ; PLANTIER - structure ; S.E.R.C - économiste ; PRELEM - fluides

Programme : Construction de 74 logements biosourcés dans l'écoquartier des Granges (lot 6) S+5 à S+8

Montant des travaux : 10,5 M€ HT (concours) ; 2081€/m² SHAB

SURFACES : 5535m² SDP ; 4866 m² SU

PERFORMANCES ÉNERGETIQUES : Label biosourcé niveau 2, 24 kg/m² ; RT 2012 -30% ; Enveloppe de niveau passif et isolants biosourcés

3 Régénéterre



© Régénéterre

Dans une démarche d'économie circulaire et de développement durable, il est envisagé de remplacer l'usage de terres végétales d'origine agricole pour les futurs espaces verts, au profit de terres reconstituées ou sols fertiles. Celles-ci sont élaborées à partir de terres naturelles excavées en profondeur, issues de chantiers de terrassement localisés dans un rayon maximal de 30 kilomètres autour du bassin chambérien. Ces terres sont sélectionnées, selon leur potentiel régénératif, puis préparées selon les règles de l'art, afin de garantir un enracinement rapide et sain ainsi qu'un développement optimal des végétaux (plantations et engazonnement).

Ce choix contribue à améliorer le bilan économique et écologique du maître d'ouvrage, tout en limitant le recours à des ressources extérieures au site.

L'entreprise **Gonthier Espace Verts**, accompagnée par le bureau d'études **Terre à Terre**, a initié une expérimentation visant à maîtriser le processus de création de sols fonctionnels, capables de soutenir une végétation pérenne. Cette démarche repose sur la **reconstitution d'un sol vivant**, riche en biodiversité, essentielle à la santé du couvert végétal.

Les trois piliers de la fertilité du sol — **physique, chimique et biologique** — sont étudiés afin de favoriser le développement végétal tout en **réduisant le recours aux intrants artificiels**, grâce à des méthodes de régénération naturelle du sol.

✓ **Objectifs :**

- **Démontrer la faisabilité de créer des sols fertiles** à partir de déblais stériles issus de chantiers de construction.
- **Préserver la ressource en terre végétale** en proposant une alternative durable et circulaire.
- **Structurer une filière de "terre végétale reconstituée"**, à vocation locale et écologique.

✓ **Durée des expérimentations & mesures :**

- **Septembre 2023 à décembre 2025**
- **Suivi de l'évolution de la fertilité** des sols reconstitués.

✓ **Méthodologie :**

- **Tests sur 3 types de sols différents**
- **Tests avec 2 amendements organiques naturels distincts**
- **Comparaison de plusieurs méthodologies de réalisation**
- **Mise en place de 11 planches d'essais sur un site dédié de 4 000 m², situé à La Motte-Servolex (73)**

✓ **En partenariat avec :**

- **Ville de la Motte Servolex**
- **Groupe SAS**
- **BPI france**



ECO-HAMEAU DES GRANGES

15 mai 2025

La Motte Servolex (73)

Merci à toutes les structures qui ont contribué à
l'organisation de cette visite



SPLS

Société Publique Locale de la Savoie



STI Ingénierie



(R)éveillons nos pratiques

203 Rue Duguesclin
69003 Lyon

contact@ville-amenagement-durable.org
04 72 70 85 59

www.ville-amenagement-durable.org